

La Cress Paca s'engage pour le territoire et interpelle les Candidats aux législatives
L'ESS en campagne

Lundi 29 mai prochain, la Chambre régionale des entreprises sociales et solidaires de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Cress Paca) écrira à l'ensemble des candidats aux législatives pour connaître leurs propositions en faveur du développement de l'économie de proximité dans les territoires.

« Avec 17 000 entreprises relevant du champ de l'économie sociale et solidaire et 10 % de l'emploi total régional, privé et public, nous nous mobilisons pour développer nos territoires avec les femmes et les hommes des entreprises de l'ESS, au cœur du développement durable, des services de proximité et de l'économie locale. Les futurs députés seront les porte-paroles de la République, nous attendons un engagement fort de leur part sur six leviers que nous avons défini comme prioritaires dans l'économie régionale », explique Denis Philippe le président.

Les candidats seront interpellés autour de six propositions :

- L'**accompagnement** des entrepreneurs de l'ESS afin de favoriser leurs réseaux, leur apporter une aide en ingénierie, accroître leurs capacités
- La couverture des **besoins** de **financement** des entreprises de l'ESS afin de développer des solutions d'investissements et faire reconnaître leur modèle économique
- Le **renforcement** de la **formation** en répondant aux besoins des entreprises de l'ESS afin de monter en compétences et s'ouvrir sur les métiers de demain
- La **promotion** de l'**entrepreneuriat** collectif en favorisant la connaissance des gouvernances, l'implication des salariés ou en ouvrant de nouvelles voies comme les coopératives jeunesse
- Le **soutien** à l'**innovation** sociale et territoriale pour accompagner des projets novateurs
- Le **développement** des **achats** socialement et écologiquement **responsables** permettant de travailler avec les entreprises de la région en favorisant les circuits courts

L'ambition de la Chambre est d'obtenir pour les entreprises de l'ESS l'égalité de traitement, ou au moins la neutralité, par rapport aux autres acteurs économiques. C'est aussi l'occasion d'améliorer la représentation de ces entreprises et pourquoi pas inscrire les Cress dans la loi sur la consularité.

« Nous sommes des acteurs de terrain, nous nous adressons aux candidats de terrain de la République. La coopération et la proximité sont ancrées dans nos gènes. Nos entreprises sont solides, résistantes aussi. Il est temps de les prendre en compte à leur juste valeur », conclut le président.

A noter : le jeudi 8 juin 2017 à 9 heures sera présentée aux journalistes la synthèse des réponses des candidats, lors d'une conférence de presse dans les locaux de la Cress Paca (place Félix Baret à Marseille).